

Statement

Minister for
International
Trade



Déclaration

Ministre du
Commerce
extérieur

91/11

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**« LE CANADA ET LE LIBRE-ÉCHANGE
EN AMÉRIQUE DU NORD »**

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DU MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,
M. JOHN C. CROSBIE,
À MEXICO**

MEXICO (Mexique)

Le 18 février 1991

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Canada

Le 5 février, nos trois pays ont annoncé qu'ils négocieraient un accord de libre-échange nord-américain. Cette annonce historique a enclenché un processus qui avantagera et enrichira nos trois pays et fera de nous l'envie du monde. Malheureusement, c'est un processus qui ne nous rendra pas plus populaires aux yeux de nos électeurs. Lord Macaulay, ce grand historien et littérateur britannique, n'aurait pu mieux dire lorsqu'il a écrit :

Le libre-échange, l'un des plus grands bienfaits qu'un gouvernement puisse conférer à un peuple, est presque universellement impopulaire.

Je sais de quoi Macaulay parlait.

En 1987, le Gouvernement du Canada a négocié un Accord de libre-échange (ALE) avec les États-Unis. Sans être parfait, c'est un bon accord qui avantage chacun de nos deux pays. L'accord n'est pas aussi populaire qu'il devrait l'être. Mais sa popularité augmentera lorsque les Canadiens en comprendront mieux les avantages. Pour le moment, il est le paratonnerre de tous les maux.

À en croire nos critiques, chaque personne qui a perdu un emploi au cours des trois dernières années l'a perdu à cause de l'ALE; chaque usine qui a fermé ses portes au cours des trois dernières années a dû le faire à cause de l'ALE; chaque moineau qui est tombé au cours des trois dernières années a été délogé de son perchoir par le même accord.

Vous vous demanderez peut-être pourquoi nous avons décidé de consolider les acquis de l'ALE et de nous associer aux États-Unis et au Mexique pour négocier un Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Pourquoi le Gouvernement du Canada devrait-il vouloir compliquer une situation déjà difficile en négociant un élargissement du libre-échange? Un gouvernement canadien ébranlé par la critique générée par l'ALE peut-il conclure et faire accepter un ALENA?

Ce sont là de bonnes questions auxquelles on peut heureusement donner des réponses encore meilleures.

La meilleure réponse est fort simple : un accord de libre-échange nord-américain est logique parce qu'il favorise l'intérêt public. Il constitue une bonne politique économique, une bonne politique commerciale et une bonne politique étrangère. Il représente une bonne politique pour les gouvernements du Canada, des États-Unis et du Mexique.

Nous ne pouvons supposer que cet accord, tout sensé qu'il soit, sera bien accueilli par tout le monde. Ensemble, gouvernements et gens d'affaires, nous devons pouvoir réparer les dommages causés par les luddites de l'ère moderne, par ceux qui veulent arrêter le changement et se dissocier du reste du monde.

Laissez-moi vous expliquer pourquoi nous croyons qu'un Accord de libre-échange nord-américain favorise l'intérêt public.

Dans les 10 dernières années, les Canadiens ont pris davantage conscience de l'importance de la concurrence internationale. Nous avons appris que notre prospérité future nous oblige à obtenir un accès plus libre et plus sûr aux marchés étrangers.

Mais, ce qui est encore plus important, nous avons appris qu'il nous faut prendre des mesures pour maintenir et garantir l'accès à notre propre marché. Nous avons appris que l'incapacité de livrer concurrence sur le marché national empêche de livrer concurrence sur les marchés extérieurs. Nous avons appris qu'il nous faut développer une économie nationale plus forte et davantage tournée vers l'extérieur.

Nous connaissons depuis longtemps les avantages que nous procurent nos exportations de produits primaires. Nous apprenons maintenant les exigences de la compétitivité dans les secteurs secondaire et tertiaire. Nous ne pouvons plus nous permettre de protéger de la concurrence internationale nos secteurs les plus vulnérables. Nous apprenons graduellement ce qu'il en coûte de protéger l'économie nationale des réalités du marché international.

La prospérité future du Canada nous dicte certes d'acheter et de vendre aux prix mondiaux, mais aussi d'attirer de nouveaux investissements étrangers. Nous devons développer les liens entre sociétés et gouvernements qui nous permettront d'accroître les échanges commerciaux et nous garantiront l'accès aux toutes dernières techniques.

Et nous devons nous assurer que les Canadiens restent au nombre des travailleurs les plus qualifiés et compétents au monde. En relevant ces défis, les Canadiens garantiront leur prospérité.

C'est avec ces objectifs à l'esprit que le gouvernement du premier ministre Brian Mulroney a introduit en 1984 un grand programme de renouveau économique. En libéralisant les marchés, en encourageant l'investissement étranger, en améliorant le rendement budgétaire, en réformant les impôts, en modernisant les lois sur la concurrence, en privatisant les sociétés de l'État, en renforçant la protection de la propriété intellectuelle et en rationalisant la réglementation économique, le gouvernement a tenté de faire du Canada un milieu d'affaires plus accueillant.

La négociation d'une libéralisation du commerce avec le Mexique s'inscrit dans le cadre de ce programme. En libéralisant l'accès à notre marché dans le contexte d'un ensemble de règles mutuellement avantageuses, nous voulons encourager les producteurs canadiens à se restructurer et à renforcer leur compétitivité. Conjuguée au reste du programme économique du

gouvernement, la libéralisation -- multilatérale, bilatérale ou trilatérale -- du commerce est une étape nécessaire pour assurer notre prospérité future.

Notre détermination à nous assurer que l'économie canadienne s'adapte aux pressions de l'économie mondiale s'est heurtée à de puissantes forces protectionnistes et nationalistes. Le débat au Canada a été fort animé. Mais nous avons résisté à ces forces. Car nous ne croyons pas que le protectionnisme ait un rôle à jouer dans le Canada du XXI^e siècle. Nous croyons que les gouvernements doivent maîtriser le changement, non en devenir les victimes.

Dans notre monde d'économies interdépendantes et de marchés globaux, notre prospérité future dépend d'une meilleure intégration à l'économie internationale. Cela supposera la négociation d'un accès libre et sûr aux marchés étrangers en échange d'un accès libre et sûr à notre propre marché.

L'ordre commercial mondial traverse une phase difficile. Les problèmes rencontrés pour l'achèvement de l'Uruguay Round nous montrent à quel point l'ordre existant suscite le désenchantement. Trop de gouvernements semblent ne pouvoir ou ne vouloir prendre les difficiles décisions requises pour la réalisation de progrès substantiels. L'objectif d'un ordre commercial libéral n'a jamais semblé aussi souhaitable. Et les moyens de le réaliser, jamais aussi incertains. Nous devons poursuivre nos efforts, mais sans nous limiter à une seule stratégie.

Notre destin est lié à la géographie. Si nous voulons réussir sur les marchés du monde, nous devons d'abord réussir sur le grand marché nord-américain. Le Canada croit qu'il est sensé de développer une base nord-américaine bien plus solide à partir de laquelle nous pourrions nous lancer à l'assaut des marchés mondiaux et renforcer les règles internationales.

L'ALE force les Canadiens à affronter les réalités de l'interdépendance économique, de la concurrence mondiale et de la position géographique. Il a mis la question de l'ajustement à l'avant-plan. Il a montré à quel point l'ajustement nécessite un consensus national favorisant la concurrence, un consensus forgé entre le gouvernement, le monde des affaires et les milieux syndicaux.

Le libre-échange est une mauvaise politique pour ceux qui croient que les économies se développent par l'érection de murs tarifaires élevés et d'autres formes de protection.

Mais il a du sens pour ceux qui croient que l'Amérique du Nord se développera en libéralisant davantage le commerce, pour ceux qui croient que les barrières retardent la croissance et que les

frontières fermées favorisent l'inefficience. Il a été sensé de négocier l'ALE. Et il n'est que sensé de renforcer cet accord en négociant un ALENA.

L'Accord de libre-échange représente maintenant la relation commerciale la plus importante au monde entre deux pays; les échanges ont atteint plus de 200 milliards de dollars canadiens en 1990. Il régit un éventail sans précédent d'activités économiques, dont les échanges de biens et de services ainsi que les investissements. De plus, il contribue à établir un marché juste et ouvert, sous la règle du droit, plus que toute autre entente bilatérale ou conclue dans le cadre du GATT ne l'a fait jusqu'à maintenant.

En 1989, les investissements manufacturiers ont augmenté de 15 %, Les investissements dans les usines et le matériel représentent à présent plus de 16 % du PNB canadien. Ce pourcentage, au deuxième rang après le Japon parmi les pays du Groupe des Sept, dépasse nettement les 12,5 % enregistrés aux États-Unis.

En 1990, la performance commerciale du Canada a été l'un des points positifs d'une conjoncture économique par ailleurs plutôt sombre. Dans un récent rapport, l'OCDE signale que la force commerciale du Canada dans les échanges commerciaux à l'échelle internationale a empêché notre pays de connaître une récession encore plus grave.

Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange, notre surplus commercial avec les États-Unis n'a cessé de croître pour atteindre les 18 milliards de dollars canadiens en 1990, contre près de 13 milliards en 1989. La part des exportations canadiennes vers les États-Unis est également à la hausse, tandis que celle des importations américaines dans notre pays n'a pas progressé.

Sur le plan des investissements, la situation est encore plus impressionnante. Même si les médias ne parlent que des fermetures d'usines et des emplois que nous perdons au profit de nos voisins du Sud, il y a de fait encore plus d'emplois et d'investissements américains qui viennent au Canada.

Dans un récent rapport, la Banque Royale du Canada signale qu'en 1988, les investissements directs nets vers l'extérieur s'établissaient à 7,3 milliards de dollars. Pendant les trois premiers trimestres de 1990, cette tendance s'est inversée, et ce sont maintenant les investissements qui affluent au Canada. Tant les investisseurs canadiens que ceux de l'étranger considèrent que notre pays est un endroit intéressant pour faire des affaires.

La Banque Royale conclut qu'au lieu de contribuer à la récession, le libre-échange avec les États-Unis en atténue les effets en

facilitant l'accès au marché américain et en stimulant de nouveaux investissements destinés à restructurer l'industrie canadienne.

Un éventuel accord comprenant le Canada, les États-Unis et le Mexique ne ferait qu'accroître ces débouchés. Il porterait la zone actuelle de libre-échange de 275 millions de personnes à presque 360 millions, soit plus que les 12 pays de la Communauté économique européenne. Les échanges de biens et services dépasseraient les 250 milliards de dollars américains par année. Quant au PIB combiné, il s'élèverait à 6 billions.

Un accord trilatéral reposerait donc sur des bases solides. Bien entendu, les États-Unis sont le plus important partenaire commercial de leurs voisins du Nord et du Sud. Le Mexique représente déjà le plus important partenaire commercial du Canada en Amérique latine, et le troisième des États-Unis dans le monde, après le Canada et le Japon. En outre, les récentes réformes du gouvernement mexicain sur les plans de l'économie, du commerce et des investissements créent de nouveaux débouchés pour les exportateurs canadiens et américains attirés par un marché mexicain en pleine croissance.

Cet accord trilatéral est logique. C'est pourquoi les trois gouvernements ont décidé d'entreprendre des négociations, et chaque pays est dès le départ un partenaire à part entière. En partant de l'Accord de libre-échange, nous sommes déterminés à conclure une nouvelle entente tenant compte des besoins et des aspirations des trois pays.

Telle est notre démarche depuis le début. En fait, elle va de soi, car c'est elle qui permet le mieux d'éviter les disparités entre les obligations des partenaires et des arrangements préférentiels et même discriminatoires. Il est évident qu'il faut, dans le cadre d'un accord trilatéral, éviter de tels arrangements préférentiels, d'autant plus qu'après cet accord nord-américain, il sera peut-être possible d'en conclure un à l'échelle du continent.

C'est dans cette perspective que l'accord trilatéral de libre-échange se révélera une bonne décision de politique étrangère.

On peut affirmer que 1990 a été l'une des années charnières des temps modernes. Même si les événements dans le Golfe jettent un voile d'inquiétude, ils ne devraient pas nous faire oublier les développements positifs des 12 derniers mois : l'effondrement de l'empire soviétique; la fin de la Guerre froide; le recul du racisme en Afrique du Sud et finalement la remontée des Nations Unies comme catalyseur de l'ordre et du progrès.

En Amérique latine, vous avez aussi vécu des événements déterminants. Partout dans la région, des pays ont mis fin l'un

après l'autre à une malheureuse tradition de dictature et de corruption. De même, de nombreux pays adoptent le système galvanisant qu'est l'économie de marché.

L'Amérique latine se tourne vers ses voisins du Nord pour y puiser son inspiration. Le Canada et les États-Unis ont raison de vouloir établir un nouveau partenariat dans ce monde nouveau. Notre potentiel collectif est vaste : la population du continent s'élève à plus de 600 millions d'habitants, nous possédons beaucoup de ressources naturelles et notre développement économique est fort enviable.

Les progrès réalisés au Mexique représentent une part importante des changements qui se produisent dans le continent. Le Mexique a renoncé lui aussi à la gestion économique du passé et s'engage dans une nouvelle voie vers un avenir encore plus prometteur.

Un accord entre nos trois pays contribuera à renforcer les liens qui nous unissent et à promouvoir nos valeurs et nos objectifs communs. Nos sociétés respectives profiteront non seulement d'échanges économiques plus nombreux, mais également de rapports plus étroits entre nos peuples. Comme l'a dit l'un des plus grands premiers ministres du Canada, Sir Wilfrid Laurier, «... l'expérience a toujours démontré clairement que le commerce est l'acte le plus puissant de paix, d'amitié et de respect mutuel entre nations».

En collaborant comme peuvent le faire trois grands pays à la réalisation d'un projet commun, nous contribuerons à bâtir un avenir plus prospère pour le continent et l'hémisphère.

Certains estiment que les changements rapides qui surviennent sur la planète sont très risqués. Je crois plutôt qu'ils sont très prometteurs. En réagissant de façon constructive et créative, nous devrions être en mesure de tourner ces changements à notre avantage, plutôt que d'y résister, à notre détriment.

Les derniers changements d'une telle envergure auxquels le monde a fait face remontent à plus de quatre décennies. Il en est résulté un système mondial nouveau et audacieux destiné à ramener l'ordre après 15 années de dépression et de guerre.

Issues d'un engagement désintéressé des États-Unis en faveur du libéralisme et du multilatéralisme, des institutions comme les Nations Unies, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et le GATT ont permis de réaliser des progrès politiques et économiques sans précédent dans l'histoire.

Si nous pouvons empêcher les risques de se concrétiser, les années 1990 offriront la possibilité de mobiliser d'autres forces tout aussi créatrices. Un accord trilatéral sur le commerce.

pourrait constituer le point de départ d'un ordre commercial mondial nouveau et meilleur.

Le but du Canada n'est pas d'en venir à un bloc commercial exclusif, mais plutôt à une base propice à une plus grande coopération internationale. Nous ne désirons pas relâcher nos liens au-delà de l'Atlantique et du Pacifique.

De fait, une solide association nord-américaine est un complément naturel et nécessaire à de solides associations avec les pays du Pacifique et de l'Atlantique au sein d'un vigoureux système commercial multilatéral. Le Canada, les États-Unis et le Mexique ont de nombreux intérêts communs en Europe ainsi que dans la région de l'Asie et du Pacifique. Nous pourrions les défendre plus facilement en groupe que seuls, plus facilement comme partenaires qu'à titre de rivaux.

Que cherche le Canada dans un accord de libre-échange nord-américain? Notre pays s'est donné trois grands objectifs :

- nous désirons conclure un accord qui rapportera aux producteurs canadiens prêts à se restructurer et à se moderniser en leur donnant un accès libre et sûr à toute l'Amérique du Nord;
- nous souhaitons conclure un accord qui corresponde aux réalités du marché mondial et qui applique les principes éprouvés d'un système commercial libre au commerce des biens et des services ainsi qu'aux investissements; et
- nous désirons établir un ensemble de règles qui nous permettraient d'aplanir nos divergences rapidement, amicalement et en toute justice.

Le Canada ne s'attend pas à régler rapidement la question. Nous nous attendons à ce que la route soit longue. Nous sommes prêts à investir dans notre avenir à tous.

Il ne sera pas facile de conclure un accord trilatéral. Les négociations seront ardues et les écarts difficiles à concilier. Les difficultés ne proviendront pas d'un manque de volonté ou de prévoyance; elles seront plutôt imputables au fait qu'il nous faudra faire des compromis et que la population sera de plus en plus sceptique. Nous devons trouver des compromis pour satisfaire des intérêts divergents, mais aussi prioritaires les uns que les autres. Mais nous les trouverons.

Notre expérience de l'ALE nous a appris que la négociation d'un accord de libre-échange nord-américain bien fait et complet serait critiquée fortement et de toutes parts. Cependant, les faits nous donneront raison.

Je suis persuadé que le produit final vaudra bien les efforts qui y seront consacrés. Tous devront cependant collaborer pour que ces efforts se concrétisent.

Il y a cinq ans, les entreprises canadiennes et américaines ont fait parvenir un message à Washington et à Ottawa : les vieux accords conclus entre nos deux pays en matière de commerce et d'investissements doivent être remplacés par un nouvel accord novateur et audacieux qui nous mènera dans les années 1990 et au-delà. Sans un tel message, les deux gouvernements n'auraient pas entrepris des négociations aussi ardues et audacieuses sur le plan politique.

Nous avons aujourd'hui besoin d'un même message de confiance et de détermination. Les entreprises doivent faire connaître leur position.

Vous devez prendre position. Vous devez faire savoir clairement et sans équivoque que vous vous rangerez du côté de ceux et celles qui désirent faire de l'Amérique du Nord une région plus libre et plus sûre pour faire des affaires. Pour les Nord-Américains. Et pour tout le monde.